

il n'en reste pas moins que ce dernier doit exposer sa politique au Parlement de façon claire et précise. Somme toute, même le Parlement a besoin de directives.

En tant que partie de l'Empire britannique, nous sommes aujourd'hui en guerre. Cela ne saurait être mis en doute. On peut discuter certains aspects techniques et juridiques, mais à mon sens, telle est bien notre position. J'ai déjà écouté les discours prononcés par le ministre de la Justice (M. Lapointe), par le premier ministre et par plusieurs autres membres du cabinet; j'ai lu les discours de Laurier; j'ai approfondi la question et j'en suis venu moi-même à la conclusion que lorsque la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada est en guerre. Voilà l'attitude réaliste et pratique qu'il convient de prendre. Je crois que telle est l'opinion du premier ministre, du ministre de la Justice et de ceux qui ont étudié la question. C'était celle de Laurier, celle de Bennett et de plusieurs autres.

J'espère que le premier ministre ne me contredira pas si je dis que nous devons faire connaître notre position clairement et ouvertement. Encore une fois, nous sommes en guerre. À mon avis, cela ne saurait faire de doute. Au nom de la bonne entente et des idées saines qui doivent régner dans la population, il importe de dissiper toute équivoque touchant notre attitude. Dans une déclaration à la presse, faite le jour même où je faisais celle que je citais tout à l'heure, le premier ministre s'est exprimé avec plus de précision que le discours du trône. Il a dit:

Au cas où le Royaume-Uni s'engagerait dans un conflit dont le but serait de résister à l'agression, le Gouvernement canadien a décidé à l'unanimité, aussitôt que le Parlement se rassemblerait...

Cette citation est empruntée aux journaux.

...de demander les pouvoirs nécessaires pour assurer la collaboration efficace du Canada avec la Grande-Bretagne.

Et plus loin:

Guidé par tous les renseignements qu'il possède, le Gouvernement recommandera au Parlement de voter les mesures qui lui paraissent les plus efficaces pour la collaboration et la défense.

J'espère sincèrement que, lorsque le premier ministre prendra la parole, il définira clairement l'attitude et la politique du Gouvernement. Tout dépend de cette déclaration claire et catégorique. L'effort efficace et enthousiaste des Canadiens en dépend. Notre collaboration en dépend. Le succès réel de tout effort que fera le Canada en dépend.

En terminant, je tiens à dire que nous combattons dans cette guerre pour la justice, l'honneur et la liberté. Le peuple canadien, comme le peuple anglais et le peuple français, n'est mû ni par aucun motif égoïste, ni par la recherche d'aucun avantage. Nous n'avons de haine envers aucun peuple. Nous combattons ou nous combattons des politiques et des principes antichrétiens et antidémocratiques, des politiques et des principes barbares et brutaux. Confiants dans la justice de notre cause, ayant la certitude que la justice finira par triompher, nous devrions nous engager ici aujourd'hui à remplir notre devoir envers le Canada et l'Empire.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, mes premières paroles doivent être des paroles de remerciements à l'adresse de l'honorable chef de l'opposition (M. Manion) pour le discours qu'il vient de prononcer, en particulier pour avoir apprécié, comme il l'a fait la lourde responsabilité qui pèse actuellement sur les épaules de mes collègues et sur les miennes. Je dois surtout le remercier pour la cordiale collaboration qu'il offre au Gouvernement non seulement en son nom personnel mais au nom de son parti, en cette enceinte et par tout le pays, afin que les efforts les plus efficaces soient mis en œuvre par le pays dans la tâche qu'il entreprend pour préserver ses propres libertés et institutions, de même que les libertés et les institutions de tous les pays libres du monde.

Mon honorable ami le chef de l'opposition a noblement signalé que celui qui a proposé l'Adresse (M. Hamilton) et celui qui l'a appuyée (M. Blanchette) ont tous deux fait du service actif au cours de la dernière Grande Guerre et que celui qui a proposé l'Adresse avait servi outre-mer dans le corps expéditionnaire canadien. Je tiens à rappeler à la Chambre et au pays que mon honorable ami le chef de l'opposition a également servi de la même manière pendant la Grande Guerre. Il s'est enrôlé et a servi outre-mer dans le corps expéditionnaire. Il est remarquable, à mon sens, que les trois premiers discours prononcés en cette Chambre, à cette heure de grand péril pour le monde, l'aient été par trois honorables députés dont chacun d'eux était prêt, il y a quelque vingt ou vingt-cinq ans, à sacrifier sa vie pour la cause de la liberté. Cela prouve combien profondément est ancrée dans le cœur des hommes la détermination de préserver, de maintenir et de défendre la liberté et tout ce que peut procurer cette liberté en fait de joie de vivre. A en juger par la claire manière dont ce sentiment de liberté, si bien ancré dans le cœur humain, nous a été exposé aujourd'hui par ceux qui ont